

## ANNEXE FINANCIERE REVISEE DU CONTRAT DE MOLSHEIM - MUTZIG et HASEL (VOLET 1)

Fiche thématique	Actions à mener	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT	Coût éligible HT	Participation prévisionnelle totale du Département **	Programmation prévisionnelle des réalisations par le maître d'ouvrage						Règles d'intervention du Département *		Observations	
						2013		2014		2015		Principes	Taux		
						Montant éligible	Engagement du Département	Montant éligible	Engagement du Département	Montant éligible	Engagement du Département				
<b>Economie</b>	Réaménagement de la partie arrière du site de la friche de l'ancienne brasserie	Mutzig	2 000 000		20 000						x x			part démolition dépollution	
<b>TOTAL Economie</b>			<b>2 000 000</b>		<b>20 000</b>										
<b>circulations douces</b>	Liaison cyclable Ernolsheim Centre	CDC Molsheim-Mutzig	1 100 000	770 000	192 500								TMI	25%	
	Liaison cyclable Molsheim-centre équestre	CDC Molsheim-Mutzig	150 000	105 000	11 550								TMC	11%	
	Liaison cyclable Soultz Dangolsheim et restauration du Biblenbach	CDC Molsheim-Mutzig	800 000	560 000	140 000								TMI	25%	
	Liaison cyclable Mutzig-Dinsheim-Still-Gresswiller	CDC Molsheim-Mutzig	1 500 000		12 500								TMI	25%	montant maximum possible, plafonnée par le territoire au regard des enveloppes disponibles par MOA
	Piste cyclable Weldom - Super U	Molsheim	130 000	91 000	10 010	x	x						TMC	11%	hors éclairage
<b>Total circulations douces</b>			<b>3 680 000</b>	<b>1 526 000</b>	<b>366 560</b>										
	Aménagement de la route de Strasbourg	Altorf	107 584	35 522	4 973	x	x						TMC	14%	
	Aménagement d'un accès à la route des Romains	Altorf	120 000	84 000	11 760			x	x				TMC	14%	
	Aménagement de la rue de Roselière	Avolsheim	100 000	70 000	21 000								TMC	30%	
	Giratoire rue d'Ernolsheim	Dachstein	250 000	175 000	42 000			x	x				TMC	24%	
	Réfection des voiries, rues de l'Hôpital, des Prés, des Vergers et de Felsbourg	Dinsheim/Bruche	100 000	70 000	16 800	x	x						TMC	24%	
	Rue du Gaentzig	Dorlisheim	510 000	357 000	49 980					x	x		TMC	14%	voirie, assainissement, éclairage public et trottoirs
	Restructuration des rues des Tilleuls, des Chênes, des Sapins et de Lattre de Tassigny	Duttlenheim	500 000	350 000	42 000	x	x						TMC	12%	
	Rues de la Poste, de la Paix et Bachgaesel	Duttlenheim	500 000	350 000	42 000					x	x		TMC	12%	
	Rues de la Forêt, des Mésanges, des Alouettes, des Rossignols, des Pins	Duttlenheim	500 000	350 000	42 000					x	x		TMC	12%	
	Réaménagement de la rue Kleinfeld	Ergersheim	148 000	103 600	26 936			x	x				TMC	26%	élargissement de l'emprise et création de trottoirs
	Aménagement de la place des associations	Ergersheim	80 000	56 000	14 560			x	x				TMC	26%	aménagement du parvis de la maison des associations
	Réfection de la rue des Alouettes	Ernolsheim-Bruche	250 000	175 000	21 000	x	x						TMC	12%	
	Aménagement de la voirie	Heiligenberg	300 000	210 000	54 600	x	x	x	x				TMC	26%	rues principale, des champs, de la batteuse, Niederweg, Neuve...
	Place de l'église	Heiligenberg	100 000	70 000	18 200			x	x				TMC	26%	réaménagement de la place centrale
	Rues des remparts et Julien	Molsheim	224 000	156 800	17 280	x	x						TMC	11%	voirie communale
	Liaison rue des Remparts et rue de Saverne	Molsheim	120 000	84 000	9 240	x	x						TMC	11%	voirie communale ( passages piétons et pistes cyclables)

\* TMC = taux modulé communal  
TMI = taux modulé intercommunal

## ANNEXE FINANCIERE REVISEE DU CONTRAT DE MOLSHEIM - MUTZIG et HASEL (VOLET 1)

Fiche thématique	Actions à mener	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT	Coût éligible HT	Participation prévisionnelle totale du Département **	Programmation prévisionnelle des réalisations par le maître d'ouvrage						Règles d'intervention du Département *		Observations
						2013		2014		2015		Principes	Taux	
						Montant éligible	Engagement du Département	Montant éligible	Engagement du Département	Montant éligible	Engagement du Département			
Réseau routier	Giratoire RD30 et accès parking de la Gare	Molsheim	379 000	265 300	29 183	x	x					TMC	11%	voirie communale
	Trottoirs Route de Mutzig - Tranche 2	Molsheim	77 000	53 900	5 929	x	x					TMC	11%	voirie communale
	rue du Moulin	Molsheim	100 000	70 000	7 700	x	x					TMC	11%	voirie communale
	Place de la Liberté, rue des Tanneurs, rue St Georges : 1ère phase	Molsheim	550 000	385 000	42 350					x	x	TMC	11%	
	Aménagement quartier Henri Meck , rue Philippi 1ère tranche	Molsheim	900 000	630 000	69 300			x	x			TMC	11%	rues Philippi, Sainte Odile, Le Maire Fouchs. Voirie, liaisons cyclables, passrelles, parking
	Chemins ruraux : bétonnage	Molsheim	272 000	190 400	20 944	x	x	x	x			TMC	11%	
	Réaménagement de la rue des Puits	Mutzig	222 000	155 400	48 174	x	x					TMC	31%	n°6637 avant RMP
	Aménagement de la rue de Rosheim	Mutzig	126 000	88 200	27 342			x	x			TMC	31%	n°6636 avant RMP
	Renforcement du pont reliant la place de l'Abattoir à la rue des Schlossmatten	Mutzig	100 000	70 000	21 700			x	x			TMC	31%	n°6639 avant RMP
	Réaménagement de la rue du Château	Mutzig	150 000	105 000	32 550			x	x			TMC	31%	
	Réfection de la rue du Maréchal Leclerc	Mutzig	150 000	105 000	32 550					x	x	TMC	31%	
	Voirie rue du cimetière	Niederhaslach	105 000	73 500	22 050	x	x					TMC	30%	
	voirie rue des cerisiers	Niederhaslach	120 000	84 000	25 200	x	x					TMC	30%	
	aménagement des entrées du village	Niederhaslach	50 000	35 000	10 500					x	x	TMC	30%	travaux de sécurisation sur RD
	Renovation - remplacement du pont de la Hasel au Weinbaechel	Oberhaslach	150 000	105 000	28 350							TMC	27%	
Aménagement voirie quartier Klintz: rue Mittenbach, Chasseurs, Grepil, Klintz, Forêt, Talmatrain; et diverses rues T2	Oberhaslach	270 000	189 000	51 030			x	x			TMC	27%		
Parking du club house de Molsheim	SIVOM	250 000	175 000	19 250							TMC	11%	taux modulé de la commune d'implantation	
Réfection du Quai Saint Jean	Wolxheim	200 000	151 046	19 032	x	x					TMC	19%		
<b>TOTAL Réseau routier</b>			<b>8 080 584</b>	<b>5 627 667</b>	<b>947 463</b>									
Petite enfance	construction d'un bâtiment pour le RAM	CDC Molsheim-Mutzig	1 000 000	1 000 000	250 000							TMC	25%	uniquement RAM
	Accueil périscolaire	Dachstein	800 000	209 920	48 281			x	x	x	x	TMC	23%	50 enfants dont 16 de moins de 6 ans. bâtiment de 350 à 500 m²
	Construction d'un ensemble Ecole maternelle - périscolaire	Duttlenheim	2 500 000	500 000	60 000					x	x	TMC	12%	Construction de 6 classes plus salles de repos, informatique, professeurs. Périscolaires pour 36 enfants de 3/6 ans
	extension de la garderie du centre, bâtiment Streicher	Molsheim	200 000	200 000	22 000							TMC	11%	200 m²

## ANNEXE FINANCIERE REVISEE DU CONTRAT DE MOLSHEIM - MUTZIG et HASEL (VOLET 1)

Fiche thématique	Actions à mener	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT	Coût éligible HT	Participation prévisionnelle totale du Département **	Programmation prévisionnelle des réalisations par le maître d'ouvrage						Règles d'intervention du Département *		Observations
						2013		2014		2015		Principes	Taux	
						Montant éligible	Engagement du Département	Montant éligible	Engagement du Département	Montant éligible	Engagement du Département			
	Périscolaire	Mutzig	500 000	105 000	32 550	x	x					TMC	31%	rénovation et mise aux normes de locaux existants de 245 m <sup>2</sup> et une extension neuve de 150m <sup>2</sup> avec un aménagement plus spécifique pour l'accueil périscolaire et CLSH durant vacances scolaires. 40 enfants de 3 à 6 ans et 150 enfants de 6 à 11 ans n°6658 et 6705 avant RMP
<b>TOTAL Petite enfance</b>			<b>5 000 000</b>	<b>2 014 920</b>	<b>412 831</b>									
Soutien aux écoles	Ecole élémentaire : réfection de la façade avec isolation extérieure	Dinsheim/Bruche	100 000	100 000	24 000			x	x			TMC	24%	diagnostic énergétique réalisé en 2008
	Restructuration de l'école	Ergersheim	200 000	200 000	42 000	x	x					TMC - 5 points pour la restructuration + mise aux normes	21%	plus mise aux normes et isolation extérieure
	travaux d'économie d'énergie dans le cadre de la restructuration de l'école	Ergersheim	49 000	49 000	12 740	x	x					TMC	26%	réalisation d'un diagnostic énergétique préalable
	rénovation de l'école du centre	Molsheim	250 000	250 000	15 000			x	x			TMC - 5 points	6%	aménagement des combles, mise en conformité handicapé, incendie, cloisonnement des cages d'escalier
	Isolation et ravalement des façades de l'école élémentaire	Niederhaslach	50 000	50 000	15 000					x	x	TMC	30%	réalisation d'un diagnostic énergétique préalable
<b>TOTAL Soutien aux écoles</b>			<b>649 000</b>	<b>649 000</b>	<b>108 740</b>									
	Création d'une bibliothèque	Dinsheim/Bruche	300 000		45 000					x	x	Taux maximum: taux de base de 15% +10% si bonus maîtrise d'énergie	25%	Sous réserve de l'adaptation du lieu : restructuration de l'ancien presbytère. Création non prioritaire au regard du développement de la lecture publique sur ce territoire : 82,5 % de la population ayant accès à une bibliothèque. Typologie d'équipement : point-lecture avec une équipe de bénévoles formés. Aides au bâtiment 1770€/m <sup>2</sup> (recommandation 0,07 m <sup>2</sup> /habitant) et au mobilier 200€/m <sup>2</sup>

## ANNEXE FINANCIERE REVISEE DU CONTRAT DE MOLSHEIM - MUTZIG et HASEL (VOLET 1)

Fiche thématique	Actions à mener	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT	Coût éligible HT	Participation prévisionnelle totale du Département **	Programmation prévisionnelle des réalisations par le maître d'ouvrage						Règles d'intervention du Département *		Observations	
						2013		2014		2015		Principes	Taux		
						Montant éligible	Engagement du Département	Montant éligible	Engagement du Département	Montant éligible	Engagement du Département				
Lecture publique <b>(AFFICHAGE AIDES MINI)</b>	Création d'une bibliothèque et salle de conférence	Ergersheim	450 000		67 500										Différentiel du coût prévisionnel entre 2011 et 2013 : 133 799 € avec engagement du CG de 33444 € en 2011. Requalification de la bibliothèque municipale actuelle en point lecture au regard du dispositif "Territoires de lecture du Bas-Rhin".
	Point lecture	Heiligenberg	50 000	50 000	7 500	x	x								Sous réserve de l'adaptation du lieu : dans le rez-de-jardin du presbytère. Pas de projet daté précisément. 50 m <sup>2</sup> de surface minimale recommandée permettant d'accueillir un groupe d'enfant. Aides au bâtiment 1770 €/m <sup>2</sup> et au mobilier 200€/m <sup>2</sup> .
<b>TOTAL Lecture publique</b>			<b>800 000</b>	<b>50 000</b>	<b>120 000</b>										
Développement culturel et culturel	Réfection toiture église et ravalement de façades	Avolsheim	186 300	186 300	55 890			x	x	x	x	TM	30%	Sous réserve de prévoir une couverture en tuiles plates alsaciennes rouges ou en ardoise	
	Restructuration salle de la Musique pour Ecole de Musique et Ecole de Danse	Duttlenheim	250 000	250 000	30 000			x	x			TMC	12%	restructuration et rénovation ancienne salle de la musique existante	
	Travaux à l'église paroissiale	Ernolsheim-Bruche	200 000	200 000	24 000	x	x	x	x			TM	12%	travaux de couverture, de drainage, de maçonnerie, d'enduits extérieurs, traitement de la charpente Oui pour les travaux envisagés sous réserve de prévoir des tuiles plates alsaciennes rouges	
	Réfection de la toiture de l'Eglise catholique Saint-Martin	Gresswiller	250 000	250 000	62 500			x	x	x	x	TM	25%	changement de l'ensemble des tuiles de la toiture sur une surface de 600m <sup>2</sup> et le lattis Oui pour les travaux envisagés sous réserve de prévoir des tuiles plates alsaciennes rouges	
	Travaux aux édifices du culte	Heiligenberg	110 000	110 000	28 600			x	x			Taux modulé pour l'église / 26% + 30 % pour les calvaires		rénovation toiture de l'église, des pinacles, des cloches, protection des vitraux et réfection des calvaires Oui sous réserve de prévoir des tuiles plates alsaciennes rouges	
	Rénovation du mur des remparts	Molsheim	50 000	50 000	7 500	x	x	x	x	x	x	Inscrit inventaire supplémentaire des MH	15%	restauration du mur d'enceinte autour de la ville	
	Ravalement des façades de l'église	Mutzig	195 000	195 000	60 450			x	x			TM	31%		
	Fenêtres de la mairie	Niederhaslach	100 000			x	x								
Travaux au jardin du cloître (T2)	Niederhaslach	100 000	100 000	30 000			x	x			TM	30%			

## ANNEXE FINANCIERE REVISEE DU CONTRAT DE MOLSHEIM - MUTZIG et HASEL (VOLET 1)

Fiche thématique	Actions à mener	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT	Coût éligible HT	Participation prévisionnelle totale du Département **	Programmation prévisionnelle des réalisations par le maître d'ouvrage						Règles d'intervention du Département *		Observations
						2013		2014		2015		Principes	Taux	
						Montant éligible	Engagement du Département	Montant éligible	Engagement du Département	Montant éligible	Engagement du Département			
	Travaux de réhabilitation Eglise	Oberhaslach	100 000		30 500 x		x							électricité, sanitaire, toiture Sanitaire non subventionnable, électricité subventionnable à 10 %, toiture subventionnable à 27 % sous réserve de mettre en œuvre des tuiles plates alsaciennes rouges.
	Rénovation toiture et clocher église	Wolxheim	100 000	100 000	19 000 x		x					TM	19%	Sous réserve de prévoir une couverture en tuiles plates alsaciennes rouges ou en ardoise
<b>TOTAL Développement culturel</b>			<b>1 641 300</b>	<b>1 441 300</b>	<b>348 440</b>									
Equipements sportifs et socio-éducatifs	Aménagement d'un caveau communal dans la cadre de la réhabilitation du Presbytère	Altorf	199 000	102 297	14 322 x		x					TMC	14%	
	construction d'une nouvelle piscine	CDC Molsheim-Mutzig	8 000 000	2 530 000	885 500							TMI + 10	35%	évolution du projet : ajout d'un bassin ludique avec fond mobile
	Accueil périscolaire	Dachstein	800 000	159 000	38 160							TMC	24%	50 enfants dont 16 de moins de 6 ans. bâtiment de 350 à 500 m²
	foyer communal : travaux d'isolation, rénovation toiture et mise en place parquet école de danse	Dinsheim/Bruche	200 000	200 000	48 000			x	x			TMC	24%	
	Maison des associations	Dinsheim/Bruche	300 000	275 000	66 000					x	x	TMC	24%	restructuration de l'ancien presbytère
	Complexe sportif ESSC local association	Duttlenheim	60 000	6 000	720 x		x					TMC	12%	local détente associatif près des tribunes
	Extension et rénovation Club-House et vestiaires FC Duttlenheim	Duttlenheim	500 000	340 200	40 824 x		x					TMC	12%	rénovation des anciens locaux pour 320m² et extension avec vestiaires et douches pour 170m² pour les jeunes footballeurs
	remplacement sol sportif "La Concorde"	Duttlenheim	160 000	160 000	19 200							TMC	12%	
	Création de locaux associatifs, bâtiment Streicher	Molsheim	625 000	587 500	64 625 x		x					TMC	11%	800 m²
	Gymnase Hossenlop	Molsheim	200 000	200 000	22 000 x		x					TMC	11%	
	Stade du Hozplatz 1ère tranche	Molsheim	850 000	464 000	51 040 x		x					TMC	11%	création d'une piste d'athlétisme et remise en état du terrain
	Périscolaire	Mutzig	500 000	84 450	26 180							TMC	31%	rénovation et mise aux normes de locaux existants de 245 m² et une extension neuve de 150m² avec un aménagement plus spécifique pour l'accueil périscolaire et CLSH durant vacances scolaires. 40 enfants de 3 à 6 ans et 150 enfants de 6 à 11 ans
	City stade	Niederhaslach	50 000	50 000	15 000					x	x	TMC	30%	
Club House Molsheim	SIVOM	900 000	402 800	44 308							TMC	11%		
Rénovation extension Maison du Temps Libre à Altorf	SIVOM	1 300 000	660 592	92 483 x		x					TMC	14%		
Rénovation terrain de Rugby de Mutzig et Club house	SIVOM	947 000	692 185	214 577							TMC	31%	demande de subvention faite le 30.08.12	

## ANNEXE FINANCIERE REVISEE DU CONTRAT DE MOLSHEIM - MUTZIG et HASEL (VOLET 1)

Fiche thématique	Actions à mener	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT	Coût éligible HT	Participation prévisionnelle totale du Département **	Programmation prévisionnelle des réalisations par le maître d'ouvrage						Règles d'intervention du Département *		Observations
						2013		2014		2015		Principes	Taux	
						Montant éligible	Engagement du Département	Montant éligible	Engagement du Département	Montant éligible	Engagement du Département			
	Mise aux normes handicapés salle polyvalente	Wolxheim	100 000	100 000	19 000			x	x			TMC	19%	
<b>TOTAL Equipements socio éducatifs et sportifs</b>			<b>15 691 000</b>	<b>7 014 024</b>	<b>1 661 938</b>									
<b>PIL</b>	projets éligibles dont le coût HT est inférieur à 50 000 €				180 000									
<b>TOTAL VOLET 1</b>			<b>37 541 884</b>	<b>18 322 911</b>	<b>4 165 972</b>									

\*\* les montants des subventions départementales sont purement indicatifs et n'engagent pas le Conseil Général sur la somme qui sera finalement attribuée ; cette dernière dépendra en effet de l'examen du dossier par les services au vu des critères en vigueur au moment de l'instruction.